

Réunion plénière du mercredi 25 juin 2014***Membres présents :***

Jan Verhoeve président, Michel Colinet, Dominique Darte, Michel De Wolf, Guy Girouille, Ariel Gonzalez Ruiz, Lodewijk Goubert, Thierry Lhoest, Bergie Van den Bossche, José Vilain

Membres représentés par procuration :

Maria Ploumen, Daisy Vervenne

Lors de cette réunion plénière, plusieurs sujets ont été examinés.

Les membres de la Commission des Normes Comptables ont approuvé, au titre d'exposure draft, l'avis relatif aux droits réels sur biens immeubles : usufruit – superficie – emphytéose – servitude et l'avis relatif à la location-financement.

Les membres ont en outre discuté des sujets suivants :

- questions relatives à la transposition de la Directive 2013/34/UE relative aux états financiers annuels, aux états financiers consolidés et aux rapports y afférents de certaines formes d'entreprises, modifiant la directive 2006/43/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant les directives 78/660/CEE et 83/349/CEE du Conseil ;
- usage illégal du schéma abrégé des comptes annuels par des entreprises comptant plus de 100 travailleurs et
- traitement comptable d'une fusion transfrontalière dans laquelle une société belge absorbe une société d'un autre Etat dont les règles d'évaluation sont différentes des règles belges.